

L'an deux mille vingt et un, le onze février, l'Assemblée Deliberante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Maison du Temps Libre, rue de la Source, 78640 Villiers St Frédéric, sous la présidence de M. Francis LE GOFF,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
32	20	24 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 1

Etaient présents :

M. BOURDEAUX Patrick, M. BUISSON Gérard, M. COULOMBEL Simon, M. DURAND Sylvain, M. LEROY Jean-François, Mme GONTHIER Annie, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. JACQUES Bernard, M. JOUIN Dominique, M. LE GOFF Francis, M. LEMAITRE Patrick, M. LE PAVEC Laurent, M. PHILIPPE Claude, Mme PLANCHON Denise, M. BERNARD Vianney, M. ROBERT Yann, M. TRITZ Jérôme, M. TUFFIER Sébastien, Mme VENANT Annick, Mme MURIEL Dominique

Procuration(s) :

M. DAZIN Francis donne pouvoir à M. LE GOFF Francis, M. LANCESTREMER Armand donne pouvoir à M. LE GOFF Francis, Mme LEROY Martine donne pouvoir à M. BUISSON Gérard, M. THEVIN Damien donne pouvoir à M. LEMAITRE Patrick

Date de la convocation
03 février 2021

Etai(en)t absent(s) :

Mme BRIOT Julie, Mme CHANCEL Françoise, M. DAZIN Francis, M. DUCROCQ Jean, Mme GOUSSON Adeline, M. LANCESTREMER Armand, M. LAVENANT David, Mme LEROY Martine, M. THEVIN Damien

Date d'affichage
23 février 2021

Etai(en)t excusé(s) :

M. CHARRUAU Alain, M. DUMERVAL Dominique, M. VOISIN Arnaud

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. TRITZ Jérôme

23 février 2021

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

et publication du

23 février 2021

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 11 810 009,53

Recettes : 11 963 611,05

Fonctionnement

Dépenses : 7 036 374,90

Recettes : 7 036 374,90

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	11 963 611,05	(dont 153 601,52 de RAR)
Recettes :	11 963 611,05	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	7 036 374,90	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	7 036 374,90	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Villiers Saint Frédéric
le Président

